



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

relative au projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires de la région Hauts-de-France

En exécution de l'arrêté du Président du Conseil Régional Hauts-de-France n°19004518 en date du 22 août 2019, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires de la Région Hauts-de-France

du lundi 16 septembre 2019 à 9h au mercredi 16 octobre 2019 à 17h, soit 31 jours consécutifs.

Ce document de planification territoriale fixe les objectifs et les règles générales prévus par la loi NOTRe, dans 11 domaines à l'horizon 2030 et 2050 : lutte contre le changement climatique ; gestion économe de l'espace ; implantation de différentes infrastructures d'intérêt régional ; planification régionale de l'intermodalité ; planification régionale des infrastructures de transports ; équilibre des territoires ; prévention et gestion des déchets ; désenclavement des territoires ruraux ; protection et restauration de la biodiversité ; habitat ; maîtrise et valorisation de l'énergie. Il définit également des indicateurs de suivi et d'évaluation. Il constitue un outil de planification territoriale réglementaire. Il est accompagné d'un rapport environnemental établi conformément aux dispositions des articles L. 122-6 et R. 122-20 du Code de l'Environnement. L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers. L'Hôtel de Région (151 avenue du Président Hoover, 59555 LILLE Cedex) est désigné comme étant le siège de l'enquête, lieu où toute correspondance relative à l'enquête publique peut être adressée à M. le Président de la Commission d'Enquête du projet de SRADDET.

Le dossier d'enquête publique, établi conformément aux dispositions de l'article R. 123-8 du Code de l'Environnement, comprend notamment un rapport sur les incidences environnementales, ainsi que l'avis de l'Autorité Environnementale du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable et les avis formulés par les institutions consultées dans le cadre de la consultation administrative prévue à l'article L. 4251-6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le projet de SRADDET contient une annexe relative au PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets) ; celui-ci est soumis à une enquête publique distincte et concomitante à celle relative au projet de SRADDET. Les observations concernant le projet de PRPGD doivent être annotées dans les registres dédiés.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra :

CONSULTER OU TELECHARGER LES ELEMENTS DU DOSSIER :

- sur support papier, dans les lieux et horaires précisés ci-dessous
- en version numérique et téléchargeable sur le site <https://www.registredemat.fr/sraddethautsdefrance-enquetepublique>
- sur un poste informatique au siège de l'enquête à Lille.

Dès la publication de l'arrêté d'organisation de l'enquête, et pendant la durée de l'enquête, toute personne pourra, à ses frais, sur demande écrite adressée à M. Philippe BOUCHEZ, responsable de projet, Agence Hauts-de-France 2040, 151 avenue du Président Hoover, 59555 LILLE, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

Au moins un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public afin qu'il puisse consulter gratuitement le dossier d'enquête et présenter ses observations et propositions (écrites ou orales), aux lieux, dates et heures suivants :

Lieux	Adresses	Jours et horaires d'ouverture au public	Dates et horaires des permanences des commissaires enquêteurs
LILLE Siège de la Région Hauts-de-France	Hôtel de Région, Hall d'accueil, 151 avenue du Président Hoover 59555 LILLE Cedex	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h	- Lundi 16 septembre de 9h à 12h - Mardi 24 septembre de 14h à 17h - Vendredi 4 octobre de 14h à 17h - Mercredi 9 octobre de 9h à 12h - Mercredi 16 octobre de 14h à 17h
AMIENS Antenne régionale	15 mail Albert 1 ^{er} 80000 AMIENS	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h fermé le jeudi 26 /09	- Lundi 16 septembre de 14h à 17h - Vendredi 27 septembre de 14h à 17h - Mercredi 2 octobre de 14h à 17h - Jeudi 10 octobre de 9h à 12h - Lundi 14 octobre de 9h à 12h
CAMBRAI Antenne régionale	5 rue d'Alger 59400 CAMBRAI	Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h	- Mercredi 18 septembre de 14h à 17h - Mercredi 25 septembre de 14h à 17h - Vendredi 4 octobre de 9h à 12h - Mercredi 9 octobre de 14h à 17h - Mardi 15 octobre de 9h à 12h
CLERMONT Antenne régionale	4 avenue des déportés 60600 CLERMONT	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h	- Mardi 17 septembre de 14h à 17h - Mercredi 25 septembre de 14h à 17h - Vendredi 4 octobre de 14h à 17h - Mercredi 9 octobre de 9h à 12h - Mardi 15 octobre de 14h à 17h
DUNKERQUE Halle aux sucres	9003 Route du Quai Freycinet 3 Môle 1 - 59140 DUNKERQUE	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h	- Lundi 16 septembre de 14h à 17h - Jeudi 26 septembre de 9h à 12h - Vendredi 4 octobre de 9h à 12h - Vendredi 11 octobre de 14h à 17h - Mercredi 16 octobre de 9h à 12h
FOSSOY Siège de l'UCCSA	Ferme du Ru Chailly 02650 FOSSOY	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h	- Lundi 16 septembre de 14h à 17h - Mardi 24 septembre de 9h à 12h - Mercredi 2 octobre de 14h à 17h - Vendredi 11 octobre de 9h à 12h - Mercredi 16 octobre de 14h à 17h
FOURMIES Antenne régionale	Place Georges Coppeaux 59610 FOURMIES	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h fermé le 23/09, 03/10, 04/10	- Lundi 16 septembre de 14h à 17h - Jeudi 19 septembre de 9h à 12h - Mardi 24 septembre de 14h à 17h - Vendredi 11 octobre de 9h à 12h - Mercredi 16 octobre de 14h à 17h
FREVENT Antenne régionale	2 rue des Lombards 62270 FREVENT	Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h	- Lundi 16 septembre de 9h à 12h - Mardi 24 septembre de 9h à 12h - Jeudi 3 octobre de 9h à 12h - Jeudi 10 octobre de 9h à 12h - Mardi 15 octobre de 14h à 17h
HAZEBROUCK Antenne régionale	222 bis rue du vieux Berquin 59190 HAZEBROUCK	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h	- Jeudi 19 septembre de 14h à 17h - Vendredi 27 septembre de 9h à 12h - Mardi 1er octobre de 9h à 12h - Vendredi 11 octobre de 9h à 12h - Mardi 15 octobre de 9h à 12h
MONTDIDIER Antenne régionale	41 rue Jean Jaurès 80500 MONTDIDIER	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h	- Lundi 16 septembre de 9h à 12h - Mardi 24 septembre de 14h à 17h - Vendredi 4 octobre de 14h à 17h - Mercredi 9 octobre de 9h à 12h - Mardi 15 octobre de 14h à 17h
MONTREUIL-SUR-MER Antenne régionale	5 rue Saint Gengoult 62170 MONTREUIL-SUR-MER	Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h	- Jeudi 19 septembre de 9h à 12h - Jeudi 26 septembre de 14h à 17h - Lundi 30 septembre de 9h à 12h - Lundi 7 octobre de 9h à 12h - Lundi 14 octobre de 14h à 17h
OIGNIES Mission Bassin Minier	Carreau de fosse 9-9bis 9 rue du Tordoir - 62590 OIGNIES	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h	- Mardi 17 septembre de 9h à 12h - Mardi 24 septembre de 14h à 17h - Mercredi 2 octobre de 9h à 12h - Mercredi 9 octobre de 14h à 17h - Mardi 15 octobre de 9h à 12h
SAINT-QUENTIN Antenne régionale	9 place Lafayette 02100 SAINT-QUENTIN	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermé à 16h30 le vendredi)	- Lundi 16 septembre de 9h à 12h - Mardi 24 septembre de 9h à 12h - Mercredi 2 octobre de 9h à 12h - Jeudi 10 octobre de 14h à 17h - Mercredi 16 octobre de 9h à 12h
SOISSONS Antenne régionale	2 allée des Nobel 02200 SOISSONS	Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h	- Lundi 16 septembre de 9h à 12h - Mardi 24 septembre de 14h à 17h - Vendredi 4 octobre de 9h à 12h - Mardi 8 octobre de 14h à 17h - Mercredi 16 octobre de 9h à 12h

TRANSMETTRE SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS :

(Le public est averti que les observations et propositions seront reportées sur le registre dématérialisé et accessibles à tous sur internet.)

- soit en les consignants sur les registres d'enquête cotés et paraphés par les commissaires enquêteurs et déposés dans les lieux de consultation et de permanences ci-dessus et au siège de la Région Hauts-de-France.
- soit en les consignants sur le registre dématérialisé à l'adresse : <https://www.registredemat.fr/sraddethautsdefrance-enquetepublique>
- soit en les adressant par courrier à l'attention de M. le Président de la Commission d'Enquête du projet de SRADDET, Hôtel de Région, 151 avenue du Président Hoover, 59555 LILLE Cedex.

En cas de dysfonctionnement du registre dématérialisé, une adresse courriel de secours est mise à disposition du public : sraddethdfenquetepublique@registredemat.fr, celle-ci n'ayant pas les fonctionnalités du registre, notamment la possibilité de joindre des documents ou de respecter l'anonymat.

CONSULTER LES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS :

En vue de permettre leur lecture par le public, les observations adressées par courrier postal ou par voie électronique seront annexées au registre d'enquête mis à la disposition du public au siège de l'enquête ainsi qu'au registre dématérialisé dans les meilleurs délais. Par ailleurs, pour une information complète du public, les observations reçues sur les registres papier dans les différents lieux d'enquête seront annexées au registre dématérialisé dans les meilleurs délais ainsi que dans le dossier papier du siège de l'enquête.

Conformément à l'article R. 123-12 du Code de l'Environnement, l'adresse du site où l'intégralité du dossier soumis à enquête publique peut être téléchargé, a été communiquée, pour information, au maire de chacune des communes de la région Hauts-de-France. Un exemplaire du dossier est adressé sous format numérique à chaque commune qui en fait la demande expresse.

La Commission d'enquête, désignée par le Tribunal Administratif de Lille par décisions n°E19000064/59 du 6 mai 2019 et n°E19000064/59(2) du 20 Août 2019, est composée des membres suivants : Président : André LE MORVAN, ingénieur CNAM, chef de service qualité du produit gaz à EDF-GDF, retraité. Membres titulaires : Marc LEROY, premier clerc de notaire, retraité - Philippe VERPLANCKE, responsable service clients et commercial pour les marchés des collectivités territoriales, retraité - Francis LECLAIRE, cadre responsable des installations de la réparation navale au Port autonome de Dunkerque, retraité - Maurice BUCQUET, inspecteur départemental des finances publiques, retraité - Chantal URBAIN, retraitée de l'Éducation Nationale - André VANDEMBROUCQ, Officier de gendarmerie, retraité - Guy LALIN, directeur des services techniques de la commune de Valenciennes, retraité - Francis BLONDEAU, directeur départemental de la poste en retraite - Didier LEJEUNE, directeur honoraire de la chambre de commerce de l'Aisne - Serge VERON, officier supérieur en retraite - Bernard GUILBERT, ingénieur chimiste ESCOM en retraite - Bernard ISTRIA, responsable de projets éoliens, retraité - Jean-Pierre LIGNIER, inspecteur de l'éducation nationale à la retraite - Michel MARSEILLE, ingénieur à la retraite. En cas d'empêchement d'André LE MORVAN, la présidence sera assurée par Marc LEROY.

Le rapport et les conclusions de la Commission d'enquête, relatifs à cette enquête, seront, à son issue, tenus à la disposition de toutes les personnes intéressées, dans l'ensemble des lieux dans lesquels s'est déroulée l'enquête, ainsi qu'à l'Agence Hauts-de-France 2040 de la Région, pendant un an à compter de la date de remise du rapport. Ces documents seront également publiés sur le site internet du Conseil Régional. Toutes informations sur cette enquête peuvent être obtenues auprès du Conseil Régional Hauts-de-France, Hôtel de Région, Agence Hauts-de-France 2040, 151 avenue du Président Hoover, 59555 LILLE, auprès de Philippe BOUCHEZ, responsable de projet, philippe.bouchez@hautsdefrance.fr, tél. : 03 74 27 15 05 ou de Stéphanie DEPREZ, responsable du service aménagement régional, stephanie.deprez@hautsdefrance.fr, tél. : 03 74 27 15 32.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, sera soumis à délibération et adopté par le Conseil Régional des Hauts-de-France.



La Région vous consulte sur
le Schéma Régional d'Aménagement
de Développement Durable et d'Égalité
des Territoires

Venez donner
votre avis !



Enquête publique
du **lundi 16 septembre**
au **mercredi 16 octobre 2019 inclus**



Région
Hauts-de-France

Dans le cadre de la loi NOTRe, la Région Hauts-de-France doit élaborer un Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable d'Égalité des Territoires (SRADDET) pour dessiner son avenir et fixer un cap pour ses territoires et ses habitants. C'est dans cette perspective que la Région Hauts-de-France a lancé en novembre 2016, l'élaboration du SRADDET, qui entre aujourd'hui dans une phase décisive : **la prise en compte de l'avis des habitants.**

Du lundi 16 septembre au mercredi 16 octobre 2019, dans le cadre d'une enquête publique, la Région vous invite à découvrir, dans les lieux prévus à cet effet et également en ligne sur Internet, le projet de SRADDET et à **exprimer votre avis sur la vision, les objectifs et les règles générales pour les prochaines années.**

L'enjeu est double : c'est non seulement l'occasion d'exercer vos droits en tant que citoyen mais également l'opportunité de prendre une part active à la construction de votre avenir et celui de vos enfants. C'est en effet dans la concertation la plus large possible, qu'ensemble nous pourrons allier l'ouverture maîtrisée de notre territoire régional à vos attentes en matière de développement équilibré des territoires.

MODE D'EMPLOI

Ce livret est destiné à vous expliquer comment donner votre avis dans le cadre de l'enquête publique. Il vous présente également dans les grandes lignes le projet de SRADDET sur lequel vous êtes appelé à exprimer vos remarques et suggestions.

SOMMAIRE

Le SRADDET, pourquoi ?	page 3
Le SRADDET : quel impact dans la vie des habitants ?	page 4,5
Votre avis compte !	page 6,7
Que se passe-t-il après l'enquête publique ?	page 8
Où donner votre avis ?	page 9,10,11

Le SRADDET, pourquoi ?

Le **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)** est l'opportunité de bâtir un nouveau modèle d'aménagement du territoire. L'action régionale coordonne ainsi **11 domaines** définis par la loi qui interviennent directement dans le quotidien des habitants des Hauts-de-France :



LUTTE CONTRE
LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



GESTION ÉCONOME
DE L'ESPACE



POLLUTION
DE L'AIR



IMPLANTATION
D'INFRASTRUCTURES
D'INTÉRÊT RÉGIONAL



PROTECTION
ET RESTAURATION
DE LA BIODIVERSITÉ



INTERMODALITÉ
ET DÉVELOPPEMENT
DES TRANSPORTS



PRÉVENTION ET
GESTION DES DÉCHETS



ÉQUILIBRE
DES TERRITOIRES



DÉSENCLAVEMENT
DES TERRITOIRES RURAUX



HABITAT



MAÎTRISE ET VALORISATION
DE L'ÉNERGIE

Réalisé en concertation avec de nombreux acteurs comme le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER), les Intercommunalités, les Départements et la société civile, ce Schéma devra être pris en compte dans les documents de planification locale.

- permettre un développement urbain plus fonctionnel et plus efficace pour davantage d'emplois et des déplacements facilités.

...un quotidien réinventé, s'appuyant sur de nouvelles proximités et sur une qualité de vie accrue

Afin de garantir pleinement l'amélioration du quotidien des habitants, un triple défi se pose :

- garantir une accessibilité réelle aux services, quel que soit le territoire de résidence,
- réduire globalement les coûts du quotidien, liés au logement, aux déplacements, à l'énergie,
- favoriser un cadre de vie harmonieux, apaisé et accueillant.

Pour en savoir plus sur le contenu du projet de SRADDET, n'hésitez pas à le consulter dans son intégralité, directement dans les lieux d'accueil de l'enquête publique ou sur

registreemat.fr/sraddethautsdefrance-enquetepublique

Un document de synthèse est également disponible, téléchargeable sur ce même site.

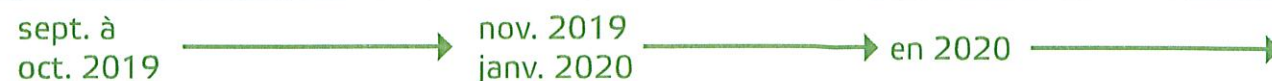
La procédure d'élaboration du SRADDET a été lancée par le Conseil Régional en novembre 2016. Plusieurs étapes ont été nécessaires :

Le projet de SRADDET est soumis à enquête publique :

- la Région invite les habitants à donner leur avis sur le projet de SRADDET,
- les remarques exprimées à cette occasion sont consignées dans les registres de l'enquête publique.

Le projet de SRADDET est ensuite éventuellement modifié pour tenir compte des résultats des consultations et de ceux de l'enquête publique.

Le projet de SRADDET est soumis à l'approbation du Conseil régional, puis du Préfet de région pour pouvoir être mis en œuvre.



Votre **AVIS** compte !

● Une construction collective du **SRADDET**

Définir un projet pour le territoire régional qui soit à la hauteur des ambitions, des objectifs et des volontés partagés par tous, c'est un défi qui ne peut être relevé qu'avec votre participation. C'est ainsi que depuis l'hiver 2016, des ateliers des acteurs régionaux et des conférences avec les territoires se sont multipliés pour écrire dans la concertation la plus large possible, le premier SRADDET :

- **1** réunion de lancement associant **350** personnes,
- **10** ateliers régionaux associant **500** personnes,
- des ateliers Climat, Air, Energie associant **300** personnes,
- **4** ateliers Biodiversité associant **250** Personnes,
- **3** séances du Club des PPA (Personnes Publiques Associées) associant **300** personnes,
- **2** comités de pilotage
- **6** débats en CTAP (Conférence Territoriale de l'Action Publique) ,
- **18** Conférences Territoriales (2 par espace de dialogue rassemblant les élus des territoires),
- **7** réunions de la CCES Déchets,
- **3** débats en plénière du CESER,
- **+ 150** contributions reçues sur l'espace dédié
- **+ 80 000** visites pour le site www.legranddessein.fr pour un total de **+ 200 000** pages vues
- **950** réponses à la consultation en ligne

● Prochaine étape : l'enquête publique

Le projet de SRADDET arrêté, la Région Hauts-de-France vous invite du lundi 16 septembre au mercredi 16 octobre à le consulter et à exprimer votre avis soit par écrit, soit oralement.

Pour en savoir plus sur le contenu du projet de SRADDET, n'hésitez pas à le consulter dans son intégralité, directement dans l'un des 14 lieux d'accueil de l'enquête publique et sur

registredemat.fr/sraddethautsdefrance-enquetepublique

Comment faire pour donner votre **AVIS** ?

Ouverture et fermeture de l'enquête : **du lundi 16 septembre à 9h, jusque mercredi 16 octobre à 17h** :

• PAR ECRIT SUR LES REGISTRES D'ENQUETE

Ces registres seront à votre disposition dans les lieux d'accueil de l'enquête publique répartis sur le territoire régional (*voir carte P.9 et tableau p.10 et 11*) et également de manière dématérialisée via le site internet.

registredemat.fr/sraddethautsdefrance-enquetepublique

• ORALEMENT AUPRES DES COMMISSAIRES ENQUETEURS

Les commissaires enquêteurs assureront des permanences dans ces mêmes lieux d'accueil, pour recueillir vos remarques (*voir carte p.9 et tableau p.10*).

• PAR LE BIAIS D'UN COURRIER A LA COMMISSION D'ENQUETE

Vos observations pourront être adressées par courrier au Président de la commission d'enquête, à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la commission d'enquête du SRADDET
Enquête publique portant sur le projet de SRADDET
Siège de la Région Hauts-de-France,
151 avenue du président Hoover
59555 LILLE CEDEX

Important :

- les observations orales ont la même valeur que les observations écrites,
- toutes ces démarches peuvent être effectuées de manière anonyme sauf sur le registre dématérialisé,
- vous pouvez exprimer votre avis quel que soit l'endroit où vous habitez.

Que se passe-t-il après l'enquête publique ?

Les conclusions de la commission d'enquête ainsi que le rapport qui en découle seront mis à disposition du public dans tous les lieux ayant accueilli l'enquête publique, et ce pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

Après d'éventuels ajustements suite aux conclusions de l'enquête publique, le projet de SRADDET sera soumis aux conseillers régionaux afin qu'ils délibèrent sur son approbation et sera transmis au Préfet de région qui, après instruction, le rendra exécutoire par arrêté.

L'enquête publique est un point de départ pour améliorer le quotidien des habitants pour les années à venir.

Instaurer un dialogue permanent avec les habitants pendant toute la durée du SRADDET est l'un des objectifs de la Région Hauts-de-France.

Les rencontres expérimentées avec succès durant l'élaboration du SRADDET pourront être renouvelées. Elles seront également renforcées par d'autres actions favorisant l'interactivité avec les habitants.





Suivez-nous sur :

 [regionhautsdefrance](https://www.facebook.com/regionhautsdefrance)

 [@hautsdefrance](https://twitter.com/hautsdefrance)

 [Région hauts-de-france](https://www.linkedin.com/company/region-hauts-de-france)

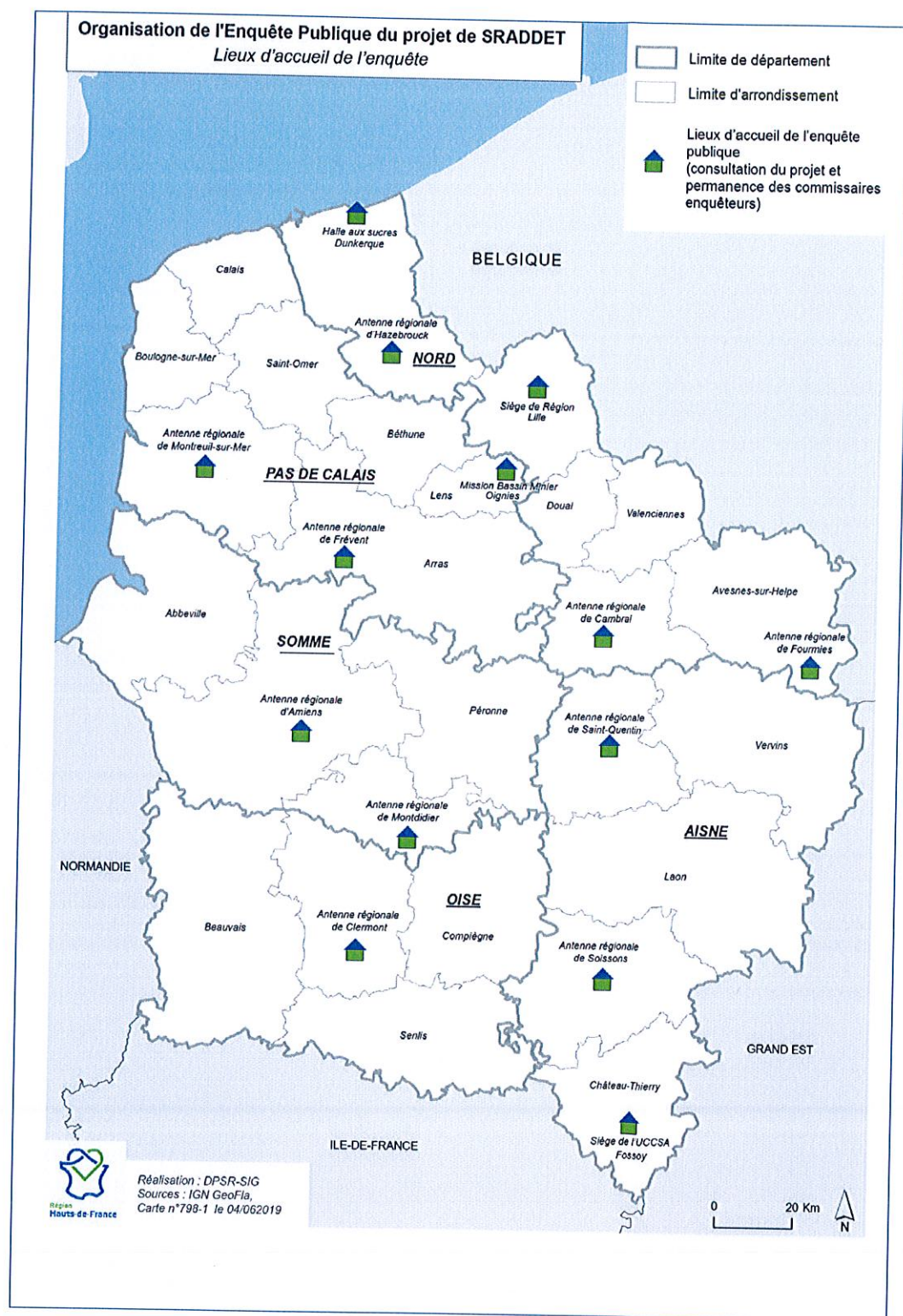
 [regionhdf](https://www.snapchat.com/add/regionhdf)

 [region_hautsdefrance](https://www.instagram.com/region_hautsdefrance)

registredemat.fr/sraddethautsdefrance-enquetepublique

OÙ donner votre avis ?

Lieux de consultation du projet de SRADDET et de permanences des commissaires enquêteurs sur le territoire régional



Le projet de SRADDET sera également disponible sur le site Internet registredemat.fr/sraddethautsdefrance-enquetepublique

Voici les jours, les heures, les lieux ou donner votre avis e SRADDET du 16 septembr

Lieux	Jours et horaires de consultation pour le public	Dates et horaires de permanence des commissaires enquêteurs
LILLE Siège de la Région Hauts-de-France Hôtel de Région, Hall d'accueil, 151 avenue du Président Hoover 59555 LILLE Cedex	Du lundi au vendredi 9h à 12h - 14h à 17h	Lundi 16 septembre - 9h à 12h Mardi 24 septembre - 14h à 17h Vendredi 4 octobre - 14h à 17h Mercredi 9 octobre - 9h à 12h Mercredi 16 octobre - 14h à 17h
AMIENS Antenne régionale 15 mail Albert 1 ^{er} 80000 AMIENS	Du lundi au vendredi 9h à 12h - 14h à 17h fermé le jeudi 26 /09	Lundi 16 septembre - 14h à 17h Vendredi 27 septembre - 14h à 17h Mercredi 2 octobre - 14h à 17h Jeudi 10 octobre - 9h à 12h Lundi 14 octobre - 9h à 12h
CAMBRAI Antenne régionale 5 rue d'Alger 59400 CAMBRAI	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9h à 12h - 14h à 17h	Mercredi 18 septembre - 14h à 17h Mercredi 25 septembre - 14h à 17h Vendredi 4 octobre - 9h à 12h Mercredi 9 octobre - 14h à 17h Mardi 15 octobre - 9h à 12h
CLERMONT Antenne régionale 4 avenue des déportés 60600 CLERMONT	Du lundi au vendredi 9h à 12h - 14h à 17h	Mardi 17 septembre - 14h à 17h Mercredi 25 septembre - 14h à 17h Vendredi 4 octobre - 14h à 17h Mercredi 9 octobre - 9h à 12h Mardi 15 octobre de 14h à 17h
DUNKERQUE Halle aux sucres 9003 Route du Quai Freycinet 3 Môle 1 - 59140 DUNKERQUE	Du lundi au vendredi 9h à 12h - 14h à 17h	Lundi 16 septembre - 14h à 17h Jeudi 26 septembre - 9h à 12h Vendredi 4 octobre - 9h à 12h Vendredi 11 octobre - 14h à 17h Mercredi 16 octobre - 9h à 12h
FOSSOY Siège de l'UCCSA Ferme du Ru Chailly 02650 FOSSOY	Du lundi au vendredi 9h à 12h - 14h à 17h	Lundi 16 septembre - 14h à 17h Mardi 24 septembre - 9h à 12h Mercredi 2 octobre - 14h à 17h Vendredi 11 octobre - 9h à 12h Mercredi 16 octobre - 14h à 17h
FOURMIES Antenne régionale Place Georges Coppeaux 59610 FOURMIES	Du lundi au vendredi 9h à 12h - 14h à 17h, fermé le 23/09, 03/10, 04/10	Lundi 16 septembre - 14h à 17h Jeudi 19 septembre - 9h à 12h Mardi 24 septembre - 14h à 17h Vendredi 11 octobre - 9h à 12h Mercredi 16 octobre - 14h à 17h
FREVENT Antenne régionale 2 rue des Lombards 62270 FREVENT	Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h à 12h - 14h à 17h	Lundi 16 septembre - 9h à 12h Mardi 24 septembre - 9h à 12h Jeudi 3 octobre - 9h à 12h Jeudi 10 octobre - 9h à 12h Mardi 15 octobre - 14h à 17h

Rencontrer les commissaires enquêteurs sur le projet de loi n° 1033 relative à la transparence de la vie publique

à 9h au 16 octobre à 17h

Lieux	Jours et horaires de consultation pour le public	Dates et horaires de permanence des commissaires enquêteurs
HAZEBROUCK Antenne régionale 222 bis rue du vieux Berquin 59190 HAZEBROUCK	Du lundi au vendredi 9h à 12h - 14h à 17h	Jeudi 19 septembre - 14h à 17h Vendredi 27 septembre - 9h à 12h Mardi 1 ^{er} octobre - 9h à 12h Vendredi 11 octobre - 9h à 12h Mardi 15 octobre - 9h à 12h
MONTDIDIER Antenne régionale 41 rue Jean Jaurès 80500 MONTDIDIER	Du lundi au vendredi 9h à 12h - 14h à 17h	Lundi 16 septembre - 9h à 12h Mardi 24 septembre - 14h à 17h Vendredi 4 octobre - 14h à 17h Mercredi 9 octobre - 9h à 12h Mardi 15 octobre - 14h à 17h
MONTREUIL-SUR-MER Antenne régionale 5 rue Saint Gengoult 62170 MONTREUIL-SUR-MER	Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h à 12h - 14h à 17h	Jeudi 19 septembre - 9h à 12h Jeudi 26 septembre - 14h à 17h Lundi 30 septembre - 9h à 12h Lundi 7 octobre - 9h à 12h Lundi 14 octobre - 14h à 17h
OIGNIES Mission Bassin Minier Carreau de fosse 9-9bis 9 rue du Tordoir - 62590 OIGNIES	Du lundi au vendredi 9h à 12h - 14h à 17h	Mardi 17 septembre - 9h à 12h Mardi 24 septembre - 14h à 17h Mercredi 2 octobre - 9h à 12h Mercredi 9 octobre - 14h à 17h Mardi 15 octobre - 9h à 12h
SAINT-QUENTIN Antenne régionale 9 place Lafayette 02100 SAINT-QUENTIN	Du lundi au vendredi 9h à 12h - 14h à 17h (fermé à 16h30 le vendredi)	Lundi 16 septembre - 9h à 12h Mardi 24 septembre - 9h à 12h Mercredi 2 octobre - 9h à 12h Jeudi 10 octobre - 14h à 17h Mercredi 16 octobre - 9h à 12h
SOISSONS Antenne régionale 2 allée des Nobel 02200 SOISSONS	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9h à 12h - 14h à 17h	Lundi 16 septembre - 9h à 12h Mardi 24 septembre - 14h à 17h Vendredi 4 octobre - 9h à 12h Mardi 8 octobre - 14h à 17h Mercredi 16 octobre - 9h à 12h

En ligne :

Du lundi 16 septembre à 9h jusqu'au mercredi 16 octobre à 17h

registredemat.fr/sraddethautsdefrance-enquetepublique